

Notaires associés à Bar-sur-Aube



SUCCESSION

DOCUMENTS UTILES POUR LE 1ER RENDEZ-VOUS

1) Extrait d'acte de décès

2) Livret de famille avec en complément, s'il y a lieu :

- date et lieu de mariage des enfants,
- copie d'un éventuel contrat de mariage,
- profession et adresse des enfants.

3) En cas de divorce : copie du jugement de divorce.

4) Nom des organismes bancaires et adresses des agences

5) Véhicules (voiture- moto – tracteur – bateau – avion...) : cartes grises

6) Revenus (salaires – retraites - pensions civiles et militaires) : nom et adresse des organismes avec n° d'indentification

7) Actes notariés (s'ils n'ont pas été régularisés par l'office notarial) :

- contrat de mariage
- donation entre époux
- titres de propriété
- baux

8) Entreprise viticole : nom du comptable – fiche d'encépagement – copie des statuts des sociétés – nom et adresse de la coopérative le cas échéant

9) Locations :

- montant des fermages annuels
- paiement de vins....
- photocopie du relevé fourni par le locataire en place

10) Relevé d'Identité Bancaire (RIB) de chacun des héritiers

11) Chèque d'un montant de 200,00€ en provision sur frais.